



# RÉSOLUTION CONSEIL NATIONAL

**LE 8 DÉCEMBRE 2022**

## SITUATION SOCIALE SNCF

Le Conseil National de la Fédération Syndicaliste Force Ouvrière des Cheminots réuni ce 8 décembre 2022 à Paris **apporte tout son soutien au mouvement des ASCT en lutte pour conquérir de nouveaux acquis sociaux**. Les ASCT sont des agents roulants et doivent être considérés comme tels sans restriction. Il n'est plus possible d'accepter que l'entreprise les traite comme des agents roulants en termes de conditions de travail et comme des agents sédentaires en termes d'acquis sociaux.

Le Conseil National de la Fédération Syndicaliste Force Ouvrière des Cheminots souligne que ce mouvement survient après celui des EIC, lui-même succédant aux grèves dans les Technicentres, le tout dans un contexte où la Direction de la SNCF écrit aux Agents de Conduite en retraite pour leur proposer de reprendre du service. Partout, dans toutes les filières et dans tous les services, les réorganisations détruisent les conditions de travail et dessinent une situation sociale conflictuelle à la SNCF. Dans ce cadre, le mouvement des ASCT montre la voie, car c'est bien partout dans tous les métiers, filières, que le problème se pose. Le Conseil National de la Fédération Syndicaliste Force Ouvrière des Cheminots **appelle les cheminots à s'organiser avec leurs organisations syndicales**. La Fédération FO des Cheminots répondra présent, elle répond déjà présent.

## SALAIRES ET POUVOIR D'ACHAT

Après 9 années consécutives de baisse de pouvoir d'achat pour les Cheminots, notamment du fait du blocage des salaires, baisse encore aggravée cette année par une inflation record, le Conseil National de la Fédération Syndicaliste Force Ouvrière des Cheminots **revendique une augmentation générale des salaires**, c'est-à-dire une augmentation qui compense à minima les pertes de salaires de 9 dernières années et qui améliore réellement le pouvoir d'achat en 2023.

Le Conseil National rappelle également que la situation des retraités n'est pas meilleure de ce point de vue et revendique avec l'Union Confédérale des Retraités une amélioration des pensions, par le rattrapage du pouvoir d'achat perdu (6% depuis 2017).

Sur ces sujets, le Conseil National rappelle sa revendication centrale de la **ré-indexation des pensions sur les salaires et de la mise en place de l'échelle mobile des salaires**. Il mandate le Bureau Fédéral pour mettre tout en œuvre pour obtenir satisfaction sur ses revendications.

## CONCURRENCE

En cette période où l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs se fait de plus en plus concrète, le Conseil National de la Fédération Syndicaliste Force Ouvrière des Cheminots rappelle son opposition résolue à cette dernière et sa **revendication d'un retour au monopole public du transport ferroviaire par une SNCF une, indivisible et nationalisée**.

Le Conseil National revendique le **maintien et l'amélioration du Statut** ainsi que son **extension à l'ensemble des salariés de la Branche Ferroviaire**, seul moyen réel de lutte contre le dumping social et s'engage à mettre tout en œuvre pour implanter, développer et accompagner les camarades qui, malgré tout, seraient transférés au privé, dans leurs revendications et les batailles syndicales.

## RETRAITES

Sur le front des retraites, le Conseil National de la Fédération Syndicaliste Force Ouvrière des Cheminots fait sienne la résolution de la Commission Exécutive confédérale : « elle appelle à préparer la mobilisation de toutes et tous, salariés du privé comme du public, et à organiser des assemblées générales et réunions de salariés le plus largement et à informer sans relâche sur les projets néfastes de ce gouvernement. La Commission Exécutive renouvelle son exigence que soient rétablis tous les droits et libertés syndicales, elle n'acceptera en particulier aucune remise en cause de la liberté de manifester et du droit de grève. ».

Le conseil national réaffirme :

- **Aucun recul de l'âge légal de départ,**
- **Pas d'allongement de la durée de cotisation,**
- **Maintien des 42 régimes existants dont celui des cheminots.**

Dans ce cadre, le Conseil National de la Fédération Syndicaliste Force Ouvrière des Cheminots mandate le Bureau Fédéral pour **tout mettre en œuvre pour la construction dans l'unité la plus large possible**, avec sa confédération, de la **grève jusqu'à l'abandon du projet gouvernemental de contre-réforme des retraites**, comme en 2019, c'est-à-dire de la grève générale interprofessionnelle jusqu'à la victoire !

**RÉSISTER ! REVENDIQUER ! RECONQUÉRIR !**

